

LA FONDATION DU BTP S'ENGAGE DANS LA PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER, EN PARTENARIAT AVEC L'OPPBTP

379 000 journées de travail ont été perdues en 2018 dans le secteur du BTP à cause des accidents de trajet⁽¹⁾. Bien avant ce constat alarmant, la Fondation du BTP, acteur de la prévention en Rhône-Alpes et Saône et Loire, a créé Pacte BTP en 2006, une opération de prévention du risque routier.

Du 9 au 13 mai 2022 ont lieu les Journées de la sécurité routière au travail, un événement national, dont l'OPPBTP a souhaité se saisir pour porter un message fort : « **ZERO RISQUE ROUTIER DANS LE BTP** ».

L'engagement commun de la Fondation du BTP et de l'OPPBTP les a naturellement amenés à se rapprocher pour œuvrer ensemble à la prévention du risque routier au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



UN PARTENARIAT POUR LUTTER CONTRE LE RISQUE ROUTIER DANS LE BTP

Ce partenariat entre la Fondation du BTP et l'OPPBTP, sera l'occasion de porter une ambition commune : réduire de manière importante le risque routier dans le BTP !

Une diffusion large d'informations pour lutter contre le risque routier sera faite auprès des entreprises, salariés, apprentis et préventeurs du secteur pour in fine les inciter à mettre en place des actions concrètes.

Le déploiement de nombreux webinaires⁽²⁾ animés au niveau national et au niveau local permettra d'aborder avec pédagogie différents thèmes en lien avec le risque routier. L'agence OPPBTP AuRA animera par exemple « les bons réflexes avant de prendre la route » (le 20 mai de 8h00 à 8h30), webinaire co-animé avec le

Service de santé au travail du BTP, une lettre de prévention sera aussi adressée à l'ensemble des entreprises du BTP et un kit de communication sera mis à leur disposition (avec des affiches, des clips vidéo de sensibilisation et des stickers...).

Catherine Dévidal,
Directeur de l'OPPBTP Auvergne Rhône-Alpes

« L'OPPBTP et la Fondation du BTP ont la volonté affirmée d'une collaboration régionale renforcée tout au long de cette campagne. Quoi de plus cohérent et naturel, au vu du thème de la campagne que de mettre en avant ce que l'OPPBTP considère comme LA solution ad hoc qu'est la formation « Pacte BTP ».

Chaque salarié, compagnon et dirigeant du BTP doit pouvoir vivre cette formation unique conçue pour lutter contre le risque routier. Notre volonté est de faire connaître nos outils réciproques via des réunions d'information – webinaires - régionaux co-animées avec les Services de santé du BTP soutenus par une présence forte sur le terrain pour accompagner les professionnels. Fondation du BTP, Service de santé du BTP, OPPBTP tous mobilisés pour Zéro risque routier dans le BTP ! »

Sur le site mis en place pour la campagne : www.zerorisqueroutierbtp.fr et lors des webinaires régionaux, une présentation de l'opération Pacte BTP sera réalisée pour inciter les entreprises à la mettre en place au sein de leur structure. Véritable outil de prévention du risque routier, les sessions d'une durée de 3h00 permettent d'aborder de nombreux risques comme l'alcool, le téléphone, la fatigue, la vitesse, l'entretien du véhicule... Une approche pédagogique qui s'appuie sur la

participation active des salariés et des chefs d'entreprise qui, à la suite de mises en situation, identifient leurs points d'amélioration personnels au volant et s'engagent, grâce à un « pacte » avec eux-mêmes, à une conduite plus sûre⁽³⁾. Une attestation de déploiement de l'opération est remise à chaque entreprise participante, elles pourront ainsi la joindre à leur Déclaration Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).



DES ACTEURS RÉGIONAUX ENGAGÉS DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Les actions de la Fondation du BTP portent principalement sur la prévention des risques professionnels. Son engagement se traduit par le déploiement d'opérations de sensibilisation comme Pacte BTP. Cette action dédiée à la lutte contre le risque routier est née en 2006 et a bénéficié d'une refonte en 2016. Depuis sa création, Pacte BTP a permis de former plus de 100 000 salariés du secteur et de porter ce message de prévention dans les CFA BTP et les établissements professionnels.

Clémence Mazereau,
Responsable Mécénat et Partenariats de la Fondation du BTP

« Première cause de mortalité au travail, le risque routier reste un enjeu majeur pour le secteur du BTP ! Ce nouveau partenariat avec l'OPPBTP est une chance de s'unir afin de venir appuyer et diffuser notre message commun de prévention auprès du secteur ! »

L'OPPBTP, organisme paritaire de branche dédié à la prévention des risques professionnels s'est engagé depuis sa création, en 1947, auprès du secteur. Il a été à l'initiative de différentes actions comme la campagne « Travaux en hauteur, pas de droit à l'erreur » (2012) qui a touché 3 500 entreprises de 20 à 50 salariés sur les risques de chutes en hauteur, avec deux formations sur ce sujet : se protéger et maîtriser les risques de chutes en hauteur.

Cette année, aux côtés de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière (DISR), l'organisme s'engage dans une action nationale pour les entreprises du BTP à l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail. Un rayonnement régional important sera rendu possible grâce à l'implication de l'agence OPPBTP AuRA et de ses partenaires locaux comme les Services de santé du BTP AuRA, la Carsat Rhône-Alpes ou la Dreets AuRA.

À propos de la Fondation du BTP

La Fondation du BTP, **reconnue d'utilité publique**, a été créée en 2004. Elle est présidée par Didier Charbonnel et dirigée par Guillaume Lacour.

Elle agit selon les 3 orientations suivantes :

- **la prévention des risques professionnels ;**
- **la solidarité entre les générations et la promotion des métiers ;**
- **la lutte contre l'exclusion.**

Autour de ces 3 missions prioritaires, la Fondation du BTP accompagne depuis plus de 15 ans les entreprises, les salariés et tous les acteurs de la profession du BTP. Elle mène également des **actions de prévention** à travers 3 opérations :

- **Pacte BTP** : opération de prévention aux risques routiers et à l'éco-conduite pour les salariés et les entreprises.
- **Premiers combats** : l'objectif est de sensibiliser les jeunes au danger des excès d'alcool et de drogue.
- **Déclic addictions** : opération de prévention qui permet d'aborder le sujet complexe des addictions en entreprise avec pédagogie et bienveillance.

À propos de l'OPPBT

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissent le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBT est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBT s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBT accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quelle que soit la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

(1) Source : <https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/votre-secteur/batiment-travaux-publics/chiffres-cles>

(2) Inscription sur : www.zerorisqueroutierbtp.fr

(3) Toutes les informations sur PACTE : <https://fondation-btp.com/nos-operations/risque-routier-eco-conduite/>